



**COMMUNE D'ARTHAZ PONT NOTRE DAME
HAUTE-SAVOIE**

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté N°2010.23 du 23 avril 2010, Monsieur Le Maire d'Arthaz Pont Notre Dame a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune.

A cet effet, Monsieur Jean-Paul BRON a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Arthaz Pont Notre Dame **du mardi 1^{er} juin au vendredi 2 juillet 2010**, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi de 13h30 à 16h30, le mardi et vendredi de 14h30 à 19 heures et le mercredi et jeudi de 9 heures à 11h30.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie aux permanences suivantes :

- **Mardi 1^{er} juin 2010 de 14h30 à 19 heures ;**
- **Mercredi 9 juin 2010 de 9 heures à 11h30 ;**
- **Mardi 22 juin 2010 de 14h30 à 19 heures ;**
- **Vendredi 2 juillet 2010 de 14h30 à 19 heures.**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-Enquêteur – Enquête publique sur le projet du P.L.U. – Mairie – 74380 ARTHAZ-PND.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Date d'envoi à la publication : vendredi 7 mai 2010.